

Campagne d'exonération des droits de scolarité sur critères sociaux 2021/2022

Infos Etudiants Foire Aux Questions (FAQ)

▲ Informations importantes ▲



Nous attirons votre attention sur le fait que la réglementation en vigueur autorise un nombre très limité d'exonération des droits de scolarité sur critères sociaux.

Nous vous invitons à remplir votre dossier avec le plus grand soin.

En cas de pièce justificative manquante ou ne répondant pas aux exigences du dossier, celui-ci ne sera pas examiné et la demande sera systématiquement refusée.

PUBLIC CONCERNE

TOUT ETUDIANT inscrit en formation initiale, en cycle préparatoire, en licence, en cycle ingénieur ou en cycle master dans l'une des composantes de Grenoble INP

Pour l'étude de votre dossier, votre inscription administrative à Grenoble INP est obligatoire.

NE SONT PAS ELIGIBLES

- ⇒ Les étudiants exonérés de plein droit
- ⇒ Les étudiants bénéficiaires d'une bourse prévoyant la prise en charge **TOTALE** des droits de scolarité, même si le montant des droits est à avancer.

A NOTER :

Si vous avez déposé une demande de bourse et que vous êtes dans l'attente d'une réponse, vous pouvez déposer un dossier.

Dans le cas d'une bourse qui prévoit une prise en charge partielle des droits de scolarité, un dossier peut être déposé en vue de l'exonération du reste à charge.



Notez bien que toute fausse déclaration est passible de sanctions pénales et disciplinaires avec révision de l'avis de la Commission Sociale de Grenoble INP et le paiement des droits dûs

PERIMETRE

- ⇒ L'exonération porte uniquement sur le montant national des droits de scolarité. Les frais spécifiques ne sont pas concernés (cas des Masters Internationaux)
- ⇒ En cas de double inscription dans les composantes de Grenoble INP, ingénieur et master, l'exonération porte sur la totalité des droits dûs. (hors frais spécifiques des Masters Internationaux)
- ⇒ Pour les étudiants extracommunautaires assujettis aux frais différenciés, la Commission Sociale Etudiante peut prononcer :
 - Un avis favorable avec :
 - Une exonération totale des frais différenciés
 - Une exonération partielle ramenant le montant des droits au taux des étudiants communautaires
 - Une exonération à 50% des frais différenciés
 - Un avis défavorable à la demande d'exonération

DATE D'OUVERTURE DE LA CAMPAGNE

- ⇒ Début du dépôt des candidatures : le **vendredi 27 août 2021**
- ⇒ Fin du dépôt des candidatures : le **dimanche 26 septembre 2021**

DATE DE COMMISSION

- ⇒ La Commission Sociale Etudiante pour l'exonération des droits d'inscription se tiendra en une séance unique à la **fin novembre 2021**
- ⇒ Vous recevrez une notification par mail (à l'adresse renseignée dans votre dossier) de la décision vous concernant **au début du mois de décembre 2021**

ADRESSES UTILES

- ⇒ **SOS Candidatures** en cas de difficultés pour remplir votre dossier, contactez le service dédié de votre école :
 - La Prépa des INP : laprepa.cse.21-22@grenoble-inp.fr
 - Ense3 : ense3.cse.21-22@grenoble-inp.fr
 - Ensimag : ensimag.cse.21-22@grenoble-inp.fr
 - Esisar : esisar.cse.21-22@grenoble-inp.fr
 - Génie Industriel : genie-industriel.cse.21-22@grenoble-inp.fr
 - Grenoble IAE (et Valence) : iae.cse.21-22@grenoble-inp.fr
 - Pagora : pagora.cse.21-22@grenoble-inp.fr
 - Phelma : phelma.cse.21-22@grenoble-inp.fr
 - Polytech Grenoble : polytech.cse.21-22@grenoble-inp.fr
- ⇒ **SOS technique** en cas de problèmes techniques : sos.cse.21-22@grenoble-inp.fr



Veillez consulter la « [Foire Aux Questions](#) » (FAQ) à la fin de ce document
Les messages comportant une question déjà référencée dans le FAQ, ne seront pas traités par l'équipe SOS

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

- ⇒ Veuillez-vous référer au document « **Campagne d'exonération - Liste des pièces à fournir** »
<https://www.grenoble-inp.fr/fr/formation/cse-2021-2022-liste-des-pieces-a-fournir-list-of-required-documents>

▲ ATTENTION ▲



- Tout dossier **INCOMPLET**, ou comportant des justificatifs non traduits, illisibles, et/ou ne correspondant pas à pas à ce qui est demandé **ne sera pas examiné.**
- Tous les documents doivent être impérativement traduits en français ou en anglais.
- Les justificatifs des ressources familiales doivent impérativement indiquer l'identité de la personne concernée et le montant ANNUEL des revenus perçus sur l'année 2020
- Les fiches de salaire ne sont pas recevables.
Exception faite d'une fiche de salaire de décembre indiquant le montant annuel cumulé des salaires de l'année 2020 pour les parents travaillant à l'étranger.

ACCES CANDIDAT A LA CAMPAGNE

Voici le lien pour accéder à la campagne d'exonération des droits de scolarité 2021/2022 :

<https://applicationform.grenoble-inp.fr/FSA/267>

INFORMATIONS GENERALES

- ⇒ Lorsque tous les champs du dossier sont remplis, le dossier est considéré comme **COMPLET** par l'application Il peut alors être **SOU MIS**.
- ⇒ Pendant la campagne vous pouvez :
- Remplir le dossier
 - Joindre les pièces demandées
 - Modifier le dossier incomplet
 - Modifier le dossier complet mais non soumis
 - Soumettre le dossier - **Après soumission vous ne pourrez plus modifier votre dossier.**



L'application permet de remplir le dossier en plusieurs fois.

N'OUBLIEZ PAS DE VALIDER après avoir rempli tous les champs d'un onglet,

en cliquant sur le bouton →

Sauvegarder le dossier

ÉCRANS PRINCIPAUX



2021/2022 : Campagne d'exonération des droits de scolarité sur critères sociaux

2021/2022 : Campagne d'exonération des droits de scolarité sur critères sociaux

La campagne de candidature est ouverte du 27/08/2021 au 26/09/2021

Bienvenue sur la campagne d'exonération des droits d'inscription sur critères sociaux de l'Institut polytechnique de Grenoble, pour 2021/2022.

Dates clés :

- Fin du dépôt des candidatures : **le 26 septembre 2021 minuit** - aucun délai supplémentaire ne sera accordé
- Commission d'exonération : **fin novembre 2021**
- Date de réponse : **début décembre 2021**, réception d'une notification à l'adresse mail renseignée dans le dossier

Attention :

- Pour l'étude de votre dossier, l'inscription administrative à Grenoble INP est obligatoire
 - Pour remplir votre dossier veuillez vous référer en permanence à la [liste des pièces à fournir](#)
- TOUT DOSSIER INCOMPLET** ou comportant des justificatifs non traduits, illisibles et/ou ne correspondant pas à ce qui est demandé sera **rejeté sans possibilité de recours**

Dates de la campagne

■ Nouveau venu

Commencez par créer votre espace personnel. Vous pourrez ensuite déposer votre candidature dans cet espace.

[Créer mon espace personnel](#)

PREMIERE CONNEXION

- Renseignez votre identité** (nom, prénom, date et lieu de naissance)
- Adresse mél** (sera votre identifiant de connexion)
- Définissez votre mot de passe** (10 caractères minimum, avec lettres, chiffres et caractères spéciaux)
- Définissez vos questions/réponses de sécurité.**

■ Déjà inscrit

Vous pouvez gérer librement votre dossier.

Accédez à votre espace personnel :

Mél
Mot de passe

[Mot de passe oublié](#)
[Identifiant oublié](#)

Outils en cas d'oubli

DOSSIER DE CANDIDATURE

État de votre dossier

Numéro de dossier à noter

Dossier de candidature 2021/2022 : Campagne d'exonération des droits de scolarité sur critères sociaux

NUMÉRO DE DOSSIER : **FSA02180062205**

Sur cette page, vous pouvez remplir ou revoir votre dossier de candidature. Lorsque votre dossier sera rempli, n'oubliez pas de [valider la soumission depuis votre espace personnel](#) !

État du dossier : **incomplet** Actuellement, votre dossier de candidature pour ce poste est incomplet. Suivez les indications ci-dessous pour le compléter, en fournissant notamment les pièces obligatoires signalées par *.

Volume utilisé : **56.41 ko / 7.0 Mo**

Bouton de sauvegarde

à activer après avoir renseigné les champs d'un onglet

DEMANDE D'EXONERATION DES DROITS D'INSCRIPTION 21/22, SUR CRITERES SOCIAUX *
DES QUESTIONS ? - VEUILLEZ CONSULTER LES DOCUMENTS INTITULES "LISTE DES PIECES A FOURNIR" ET "INFOS"

ETUDIANT* **FINANCEMENT DE MES ETUDES POUR 2021/2022*** MA SITUATION FAMILIALE *

RESSOURCES FAMILIALES 2020 (parents/représentant légal)* **FRERE-S et SOEUR-S *** **RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE***

Déclaration sur l'honneur*

Onglet blanc = champs renseignés dans leur totalité et validés

Onglet rouge = champs non complétés, ou renseignés partiellement, ou non validés

VALIDATION DU DOSSIER

⇒ Dossier COMPLET prêt à être soumis

Etat de votre dossier avant soumission

Sur cette page, vous pouvez remplir ou revoir votre dossier de candidature. Lorsque votre dossier sera rempli, n'oubliez pas de [valider la soumission depuis votre espace personnel](#) !

État du dossier : **rempli** *Votre dossier de candidature pour ce poste contient toutes les pièces obligatoires, signalées par *. Vous pouvez cependant continuer à l'améliorer en fournissant d'autres pièces.*

Soumission de la candidature : [Soumettre la candidature](#) *Vous n'avez pas encore soumis le dossier, votre processus de candidature n'est pas terminé !*

REPLI = COMPLET Votre dossier de candidature contient toutes les pièces obligatoires
Vous pouvez encore le modifier ou ajouter des pièces
Une fois soumis, votre dossier ne pourra plus être modifié.

⇒ Dossier COMPLET et SOUMIS avec succès

■ Ma candidature

Pour mener à bien votre candidature, vous devez 1) remplir tous les champs obligatoires du dossier et ensuite 2) soumettre la candidature, pour marquer formellement votre décision. Une fois soumis, votre dossier ne pourra plus être modifié.

NUMÉRO DE DOSSIER : **FSA02180062205**

ÉTAT DU DOSSIER : **rempli** **soumis**

Sur cette page, vous pouvez remplir ou revoir votre dossier de candidature. Lorsque votre dossier sera rempli, n'oubliez pas de [valider la soumission depuis votre espace personnel](#) !

État du dossier : **rempli** *Votre dossier de candidature pour ce poste contient toutes les pièces obligatoires, signalées par *. Vous pouvez cependant continuer à l'améliorer en fournissant d'autres pièces.*

Soumission de la candidature : **Soumis avec succès** *Vous avez soumis votre dossier, vous ne pouvez plus le modifier*

RECEPTION D'UN EMAIL DE CONFIRMATION

[Scolarité Centrale] Submission proof

Expéditeur : [redacted]

À : [redacted]

[proof3768987000576988269.pdf](#) (84,5 ko) [Télécharger](#) | [Porte-documents](#) | [Supprimer](#)

Dear fmail TEST !

This message confirms your submission of an application for the campaign. You will find enclosed a formal proof of the data you have submitted.

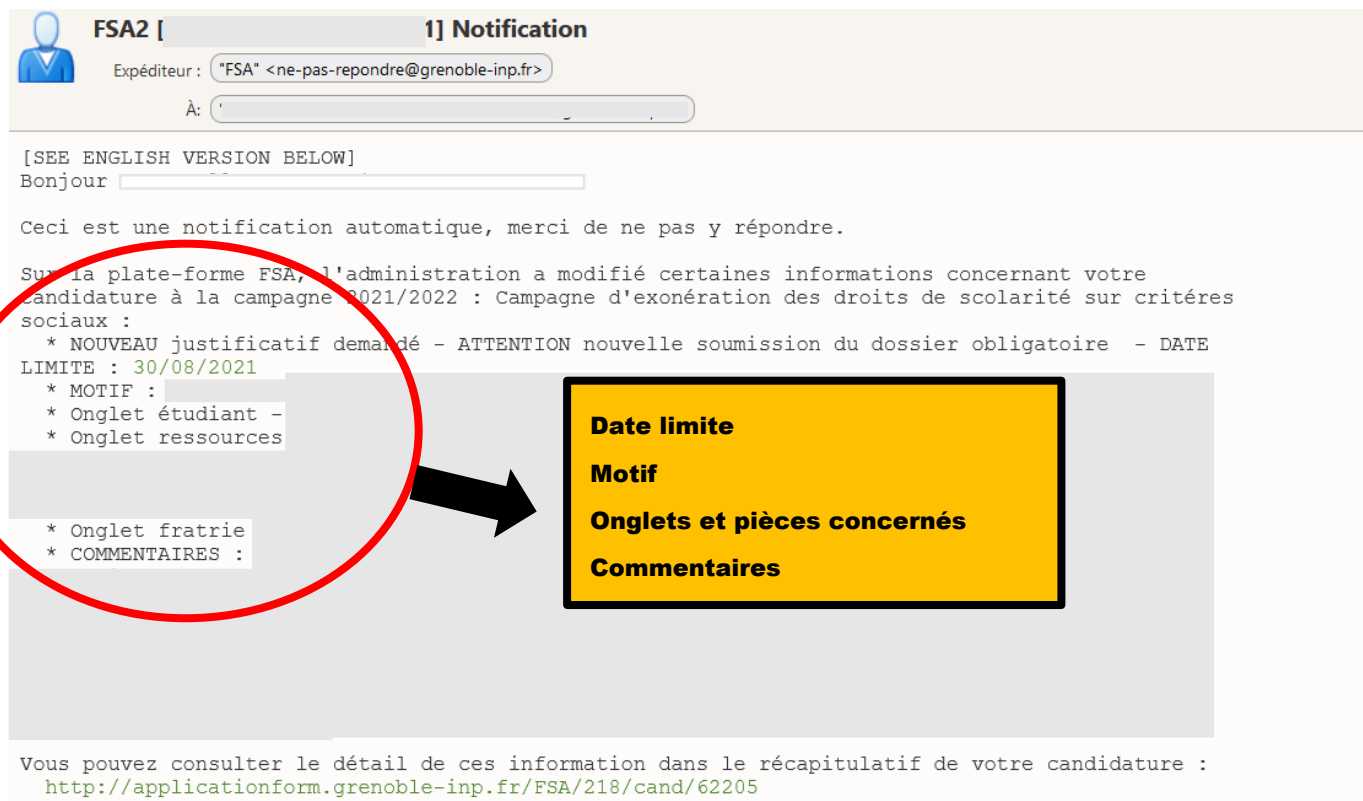
Best regards
Campaign web team

Votre dossier au format Pdf vous est adressé à l'adresse que vous avez renseignée lors de la création de votre espace personnel (VOTRE LOGIN)

RECEPTION D'UN EMAIL DE MODIFICATION

Au cours de l'étude de votre dossier, **si votre dossier est invalidé**, vous recevrez une notification automatique. Vous y trouverez :

- les motifs du rejet
- les modifications à apporter avant la DATE LIMITE
- d'éventuels commentaires



FSA2 [1] Notification
Expéditeur : "FSA" <ne-pas-repondre@grenoble-inp.fr>
À :

[SEE ENGLISH VERSION BELOW]
Bonjour

Ceci est une notification automatique, merci de ne pas y répondre.

Sur la plate-forme FSA, l'administration a modifié certaines informations concernant votre candidature à la campagne 2021/2022 : Campagne d'exonération des droits de scolarité sur critères sociaux :

- * NOUVEAU justificatif demandé - ATTENTION nouvelle soumission du dossier obligatoire - DATE LIMITE : 30/08/2021
- * MOTIF :
 - * Onglet étudiant -
 - * Onglet ressources
- * Onglet fratrie
- * COMMENTAIRES :

Date limite
Motif
Onglets et pièces concernés
Commentaires

Vous pouvez consulter le détail de ces informations dans le récapitulatif de votre candidature :
<http://applicationform.grenoble-inp.fr/FSA/218/cand/62205>

IMPERATIF
Consulter votre dossier et les motifs du rejet
Modifier votre dossier
Soumettre à nouveau votre dossier avant la **DATE LIMITE**

Ci-dessous la
Foire Aux Questions
(FAQ)

Foire Aux Questions (FAQ)

ESPACE PERSONNEL

ESPACE PERSO ?

Pour créer votre espace personnel, vous devez renseigner tous les champs.

L'**adresse mail** que vous indiquerez servira pour toute communication avec vous et **sera votre IDENTIFIANT** pour vous connecter à l'application.

Les autres informations permettront à nos services de vous identifier sans ambiguïté, notamment en cas d'oubli du mot de passe.

MOT DE PASSE – IDENTIFIANT - PERDU-S ?

COMMENT RETROUVER MON MOT DE PASSE ?

Il n'est pas possible de retrouver votre mot de passe. Cependant, vous pourrez en choisir un nouveau, si vous répondez correctement à toutes les questions en cliquant sur « [Mot de passe oublié](#) » à partir de la page d'accueil « [Déjà inscrit](#) ».

Si cette opération ne fonctionne pas, adressez-nous un message en précisant vos nom et prénom à l'adresse suivante : sos.cse.21-22@grenoble-inp.fr

J'AI OUBLIE MON IDENTIFIANT, COMMENT ME CONNECTER ?

Votre identifiant est votre adresse mail : celle que vous avez renseignée lors de l'inscription.

Si vous ne vous en souvenez plus, veuillez cliquer sur « [Identifiant oublié](#) » et renseignez les champs demandés « *Nom - Prénom et date de naissance* ».

TRADUCTION DES DOCUMENTS ?

LA TRADUCTION ASSERMENTEE EST-ELLE OBLIGATOIRE ?

Tous les documents doivent être impérativement traduits en français ou en anglais.

La traduction assermentée des documents à télécharger n'est pas obligatoire ; en revanche, il est **INDISPENSABLE** de téléverser une copie de la version originale **ET** de la version traduite non assermentée.

JE NE PEUX PAS RASSEMBLER TOUS LES JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES ?

QUE FAIRE SI JE NE PEUX PAS FOURNIR LE LIVRET DE FAMILLE ?

Vous devez produire une attestation sur l'honneur **signée et datée** listant les noms-prénoms et date de naissance de tous les membres de votre famille, parents et frère-s et / ou sœur-s, en indiquant ceux qui sont à la charge financière de vos parents durant l'année universitaire 2021/2022.

SITUATION PARTICULIERE

Si votre situation familiale ne vous permet pas de fournir tous les justificatifs demandés :

- ⇒ Contactez rapidement le service scolarité de votre école via les adresses **[SOS Candidatures](#)** (listées ci-dessus dans « [Adresses Utiles](#) »)

JE VEUX MODIFIER UN DOCUMENT

CHANGEMENT DE SITUATION IMPREVU

Un événement est survenu après le dépôt de votre dossier et a modifié votre situation familiale (chômage, licenciement, maladie, divorce, retraite, naissance, mariage, etc...) :

- ⇒ Contacter rapidement le service scolarité de votre école via les adresses [SOS Candidatures](#) (listées ci-dessus dans « [Adresses Utiles](#) »)

MODIFIER UN DOCUMENT APRES AVOIR SOUMIS MON DOSSIER

Après la validation de votre dossier, vous ne pouvez plus le modifier.

Les nouveaux justificatifs sont à adresser à [SOS Candidatures](#) avant le 26 septembre 2021, fin de la campagne

▲ IMPERATIF ▲



Pour nous permettre de vous identifier, dans tout message adressé à **SOS Candidatures** et **SOS technique**, veuillez indiquer vos :

- **Nom**
- **Prénom**
- **Numéro de dossier FSA**

Vous trouverez ce **numéro de dossier FSA** dans votre espace personnel :

Espace personnel

Cet espace vous donne un aperçu rapide de votre candidature et vous permet de la gérer à votre guise. Vous pouvez également modifier vos données personnelles et votre mot de passe.

Ma candidature

Pour mener à bien votre candidature, vous devez 1) remplir tous les champs obligatoires du dossier et ensuite 2) soumettre la candidature, pour marquer formellement votre décision. Une fois soumis, votre dossier ne pourra plus être modifié.

NUMÉRO DE DOSSIER : SA01970052981

ÉTAT DU DOSSIER : **incomplet** non soumis

Remplir le dossier Voir le dossier Soumettre le dossier

Un diagramme à ligne bleue relie le numéro de dossier 'SA01970052981' dans la section 'Ma candidature' à 'SA01970052981' dans l'espace personnel.

JE NE TROUVE PAS LA REPONSE A MA QUESTION

Si vous ne trouvez pas la réponse à votre question, veuillez contacter [SOS Candidatures](#) (adresses listées ci-dessus dans « [Adresses Utiles](#) ») en précisant vos **nom** et **prénom**, **école** et **numéro de dossier** et en expliquant le problème rencontré.